

## SEANCE DU 11 JUILLET 2016

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	8

**Date de la convocation**  
06/07/2016

**Date d'affichage**  
06/07/2016

Le ~~soir~~ <sup>matin</sup> ~~du~~ <sup>le</sup> deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

**Présents :** François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

**Absent excusés :** Matthieu SAULGEOT  
**Secrétaire de séance :** Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Logements communaux :**

Face à l'attentisme de l'Architecte, malgré de nombreuses relances et tentatives de la rencontrer, à l'unanimité, le conseil décide de faire un courrier au département pour demander un report de dépôt de dossier initialement prévu pour mi-juillet) ou un report de passage en commission. Il décide également de faire un nouveau courrier de mise en demeure à l'Architecte.

↳ **Achat de boissons pour le compte de la commune :**

Matthieu Saulgeot a fait profiter la commune de tarifs avantageux pour le vin du 14 juillet. A l'unanimité le conseil valide le remboursement de cet achat.

↳ **Voirie 2016 choix de l'enrobe :**

le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise SNEL avec l'enrobé compomac pour la VC7 de Thorizeau.. 7 voix pour et 1 abstention

↳ **Heures complémentaires des employés**

Conformément à son embauche, la secrétaire a remis les archives en ordre. Il convient de lui payer les heures complémentaires de cette tâche réalisée en dehors de ses 13h hebdomadaires contractuelles. Il est convenu qu'une partie des heures sera récupérées durant l'été et le solde réglées à fin septembre.

Le conseil valide cela à l'unanimité.

Mireille Bouhier n'ayant pas souhaité renouveler son contrat un recrutement est en cours pour une prise de poste au 1 septembre. Le 2eme adjoint se charge de la pré sélection des candidats

↳ **Soutien paris 2024**

\_ A l'unanimité soutien la motion.

Le Maire,



François CHAMPRENAULT  
Signature et cachet

↳ **Projet de voirie 2017**

Le dossier de demande de subvention doit être déposé pour septembre 2016. Le conseil municipal estime que la route d'Ogny est le plus urgent (environ 508 mètres)

↳ **Mise a jour de l'automate d'alerte**

Suite au remaniement du conseil, il est nécessaire d'ajouter une personne à l'automate d'alerte. Le conseil approuve l'ajout de Michel Guenoux

↳ **Subvention téléthon décision modificative**

Les foulées poliennes ne s'occupe plus du téléthon, c'est le basket club de Pouilly. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reverser cette subvention à ce club sportif. Le solde du budget subvention 75 €, sera versé aux cfa bâtiments ou des élèves du village sont scolarisés.

↳ **Questions diverses :**

**Chaufferie :** le maire expose l'étude du projet de chaufferie. Des devis pour la maçonnerie vont être demandés. La subvention village côte d'or sera demandée à ce titre.

**Diagnostic Environnementale amiante - plomb.** Il convient de refaire ce diagnostic compte tenu des différents aménagements qui ont été réalisé depuis le dernier.

**Bois :** Yves Porcheret se charge de métrer le bois communal vendu sur pied.

**Décharge Communal.**

Il est fait état que des gens déposent sans accord préalable des déchets autres que végétaux. (ex pneu) en forçant le cadenas.

Le conseil municipal n'exclut pas la possibilité de fermer cette décharge si les incivilités perdurent.

**Défibrillateur.**

Il est soulevé un problème d'alimentation électrique depuis quelques jours.

**Repas du 14 juillet.**

Mise au point sur l'organisation. Qui fait quoi. ?

**Pétition des gens de Collonges.** suite au refus de poser un miroir.

Le conseil municipal décide de demander l'avis au conseil départemental pour valider ou pas l'ajout d'un miroir.

**Courir pour la paix :**

Passage de cette course sur la commune entre 8h50 et 9h35. Il est nommé 4 signaleurs.

**Site internet :**

Le conseil municipal ne souhaite pas à ce jour ajouter d'application pour les télé formulaires.